



Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

[Click here](#) if your download doesn't start automatically

Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence

Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif

Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif

 [Télécharger Les pratiques de l'industrie pharmaceutique a ...pdf](#)

 [Lire en ligne Les pratiques de l'industrie pharmaceutique ...pdf](#)

Téléchargez et lisez en ligne Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif

217 pages

Extrait

LES ENJEUX INDUSTRIELS AU SEIN D'UN MARCHÉ MONDIALISÉ : PRINCEPS CONTRE PRINCEPS, PRINCEPS CONTRE GÉNÉRIQUES, GÉNÉRIQUES CONTRE GÉNÉRIQUES

Par Laurent PITET, Directeur juridique Bayer HealthCare

Bonjour à tous, Mme la vice-présidente du Conseil régional et vous tous, je vous remercie de m'accueillir ce matin avec la lourde tâche d'ouvrir ce colloque.

Je dois d'abord préciser que c'est en mon nom personnel que j'interviens et ne m'exprime pas au nom de Bayer Santé. Ayant cependant passé dix-huit ans dans un laboratoire anglo-saxon, un an et demi dans une société de sous-traitance industrielle pharmaceutique je vais essayer, humblement d'apporter quelques éclairages sur les relations «princeps-génériques», et peut-être démystifier ce que l'on a appelé trop souvent la «guerre entre les laboratoires de princeps et les laboratoires de génériques».

En introduction, je dirais que cette guerre n'existe pas, ou plutôt qu'elle n'existe plus. Les lignes de fracture ont en effet changé. Les fabricants des produits innovants commercialisent fréquemment des produits génériques, et les génériqueurs développent des innovations qui rentrent sur le marché, notamment des formes galéniques nouvelles, qui sont extrêmement puissantes. Il échet de constater que le développement du marché des spécialités génériques est avant toute chose, et surtout avant de parler des conflits qui ont existé et animé la presse juridique, celui de Produits de Santé au service des patients. Les produits visent tous à la satisfaction des besoins de santé publique et s'inscrivent dans un paysage industriel en totale recomposition. Bien entendu, je ne reviendrai pas en ces périodes de crise sur le ralentissement du développement de l'activité, sur l'implémentation fréquente de plans de réduction d'effectifs associés, ni sur les désinvestissements industriels par la cession d'unités de production.

Dans ce paysage économique en recomposition, il convient de garder présent à l'esprit la diminution réelle de la demande solvable. Le système de santé français, comme les systèmes de santé des grands pays industrialisés, est marqué jour après jour par des mesures significatives visant à réduire les dépenses de santé, telles que celles récemment adoptées pour le système de santé allemand. Nous pouvons déplorer aussi, malgré toute la recherche qui est mise en place, une raréfaction de l'innovation thérapeutique. Les grands domaines de la santé ont été couverts, les très grosses molécules sont tombées dans le domaine public ou seront libres de droits d'ici peu de temps. Par ailleurs, nous assistons à une modification très importante de l'appréciation du «risque-produit». A ce titre, il est remarquable de mettre en parallèle les coûts de recherche et de développement associés à la mise en place de ce que l'on appelle un blockbuster - un médicament générant plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires au monde-, d'une part, et d'autre part le fait qu'un nombre non négligeable de produits soient arrêtés en phase de développement (en phase II ou en phase III), voire, comme cela est arrivé récemment avec des médicaments GSK et Sanofi-Aventis, très peu de temps après la mise sur le marché. La Santé publique reste à ce prix, mais la demande est celle d'un risque zéro. Nous le constatons avec l'augmentation des procédures en responsabilité du fait des produits. Malgré tout le soin et l'éthique que les industriels prennent pour développer leurs produits de manière sûre, quitte à renoncer précocement à la finalisation du développement d'un médicament, le risque d'arrêter un produit en phase de développement demeure omniprésent. Présentation de l'éditeur

Confrontés à une concurrence de plus en plus importante, les laboratoires pharmaceutiques, qu'ils soient fabricants de médicaments princeps ou de génériques, se livrent aujourd'hui à une véritable guerre

commerciale. Tous les outils juridiques (droits de propriété intellectuelle, droit des contrats, protection des données, etc.) sont exploités par les entreprises dans le but d'acquérir ou de conserver des parts de marché, et donc d'évincer une concurrence potentielle, et cela pour assurer le financement de la recherche et de l'innovation. Mais le médicament n'est pas une marchandise comme les autres et l'accès aux médicaments, et donc à la santé, commande une certaine maîtrise des dépenses publiques par les pouvoirs publics. Pour cela, il est notamment important que les médicaments génériques, moins chers et tout aussi sûrs que les médicaments princeps, puissent se substituer à ces derniers le plus rapidement possible sur le marché mondial. À cette fin, la Commission européenne a rendu un rapport d'enquête en juillet 2009 sur les pratiques au sein de l'industrie pharmaceutique, qui pointe du doigt un certain nombre de ces pratiques susceptibles de s'avérer contraires au droit communautaire de la concurrence et notamment à l'interdiction des ententes et abus de position dominante. Le but de cette journée d'étude, organisée conjointement par le Credimi (Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux) et la Faculté de Pharmacie (Sylvie Huichard et Agnès Tabutiaux), avec l'aide du Nile (agence conseil en affaires publiques), est de mettre en lumière en quoi certaines de ces pratiques peuvent s'avérer contraires au droit de la concurrence, ainsi que la difficulté à tracer les frontières en ce domaine entre le licite et l'illicite.

LES PRATIQUES DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU REGARD DU DROIT DE LA CONCURRENCE

Sous la direction de Clotilde Jourdain-Fortier et Isabelle Moine-Dupuis

Download and Read Online Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence
Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif #B6CN87EOG3F

Lire Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence par Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif pour ebook en ligne Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence par Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence par Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif à lire en ligne. Online Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence par Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif ebook Téléchargement PDF Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence par Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif Doc Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence par Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif Mobipocket Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence par Isabelle Moine-Dupuis, Clotilde Jourdain-Fortier, Collectif EPub

B6CN87EOG3FB6CN87EOG3FB6CN87EOG3F